

## Les principales caractéristiques de notre formation BPJEPS « loisirs tous publics »

Le **B**revet **P**rofessionnel de la **J**eunesse,  
de l'**E**ducation **P**opulaire et du **S**port

<b>Dates de formation :</b>	<b>Du 21 mai 2012 au 13 mai 2013</b>
<b>Durée :</b>	12 mois
<b>Volume horaire :</b>	1 689 heures au total → 660 heures en centre → 1 029 heures en structures d'accueil
<b>Epreuves de sélection :</b>	Les 6, 7, 8 et 9 mars 2012
<b>Positionnement :</b>	Du 3 au 6 avril 2012
<b>Lieu de formation :</b>	Institut de Formation à l'Animation - Toulouse (31)
<b>Capacité d'accueil :</b>	17 stagiaires
<b>Coût de la formation :</b>	6 039 € soit 9,15 €/heure (pas de frais de dossier à l'inscription)
<b>Financements :</b>	Pour les demandeurs d'emploi : possibilité de prise en charge par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées (selon certains critères, nous consulter)  Pour les salariés : OPCA, CIF, contrat/période de professionnalisation, C.A.E... (renseignements auprès de votre employeur)

Réunion d'information collective le mardi 6 décembre 2011 à 14h  
à l'IFA (Toulouse) - inscription obligatoire -



Dossier d'inscription disponible sur simple demande au  
**05.62.26.38.37** ou [ifa@mjcmapy.com](mailto:ifa@mjcmapy.com)

Consultable sur notre site : [www.mjcmapy.com](http://www.mjcmapy.com)

**Date limite de dépôt des dossiers le 9 février 2012**

# BPJEPS

## LOISIRS TOUS PUBLICS



**Du 21 mai 2012 au 13 mai 2013**

### UC d'adaptation à l'emploi

Actions de sensibilisation  
sur des problématiques sociales

*Dans le cadre de projets d'éducation populaire, l'animateur BPJEPS développe des actions de sensibilisation. Il contribue ainsi à une responsabilisation plus importante des individus et leur permet de mieux appréhender des thématiques sociales comme la violence, les conduites à risques, la maltraitance...*

*L'esprit d'ouverture, la prise de parole, l'initiative et l'apprentissage de la citoyenneté constituent les éléments clés de sa démarche pédagogique.*



**Fédération Régionale des MJC de Midi-Pyrénées**

Service Formation : Institut de Formation à l'Animation  
153, Chemin de la Salade Ponsan – 31400 Toulouse  
Tél : 05.62.26.38.37 - Fax : 05.61.32.80.52



# BPJEPS

## s'engager dans une formation professionnelle qualifiante

**Vous avez choisi le métier d'animateur, l'Institut de Formation à l'Animation, service de formation de la Fédération Régionale des MJC de Midi-Pyrénées, vous propose un cycle complet de formation comprenant des apports méthodologiques, théoriques et pratiques. Il prépare à l'obtention du BPJEPS avec pour spécialité « Loisirs Tous Publics ». Celui-ci permet l'accès aux concours de la fonction publique territoriale.**

### Le diplôme

Le BPJEPS est un diplôme d'Etat délivré par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, homologué au niveau IV (décret du 31.08.2001) : « il atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité à finalité éducative ou sociale, dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles ».

La spécialité "Loisirs Tous Publics" (arrêté du 24.02.2003) correspond à « la prise en charge des publics, l'animation à destination des différents publics, la participation à la mise en œuvre du projet pédagogique et la participation au fonctionnement de la structure ».

### L'accès à la formation

Public visé : salariés et demandeurs d'emploi

Conditions d'accès :

- Satisfaire à la vérification des exigences préalables : présenter un dossier retraçant vos expériences en matière d'animation ainsi que vos motivations. Sont dispensées les personnes titulaires d'un BAPAAT, BASE, BAFA, BAFD ou tout diplôme de niveau IV (BAC)
- Réussir les tests de sélection (un écrit + un entretien de motivation)
- Déterminer un parcours individualisé de formation (phase de positionnement). Des allègements ou des renforts de formation peuvent vous être proposés

### Les perspectives d'emplois

Directeur d'un ALAE / Accueil Collectifs de Mineurs  
Animateur-coordonateur enfance-jeunesse  
Animateur-coordonateur de clubs d'activités  
Animateur responsable d'un secteur animation - jeunesse  
Animateur de projets socioculturels

### L'organisation pédagogique

- ↪ Une inscription de notre formation dans une logique d'éducation populaire
- ↪ Une prise en compte des acquisitions et des besoins de chaque stagiaire dans le cadre d'un parcours individualisé
- ↪ Une formation en alternance (périodes en centre et en structures d'accueil) qui permet l'acquisition de nouvelles compétences en relation directe avec des situations professionnelles de terrain
- ↪ Une unité d'adaptation (UC 10) élaborée à partir de notre analyse des situations rencontrées par les professionnels de l'animation et tenant compte de l'évolution des pratiques déployées à l'intérieur des territoires.
- ↪ Un itinéraire pédagogique élaboré sur la base de nos 5 Unités de Formation (UF) permettant de se présenter à la validation des 10 UC du référentiel J/S.

UF1	<b>Le territoire d'intervention de l'animateur LTP</b> Objectif : identifier les composantes et appréhender les enjeux du territoire	↪	UC 4
UF 2	<b>Les fonctions de l'animateur LTP dans une dimension d'éducation populaire</b> Donner du sens à ses actions d'animation en précisant le cadre et les limites de son champ professionnel d'intervention.	↪	UC 2 UC 3
UF 3	<b>Communication et animation au cœur des projets LTP</b> Communiquer auprès des divers interlocuteurs et contribuer à une dynamique de groupe.	↪	UC 1 UC 6 UC 7
UF 4	<b>La mise en action à un niveau local de dynamiques individuelles et collectives</b> Mettre en œuvre des actions d'animation LTP auprès de personnes et/ou des groupes de personnes.	↪	UC 5 UC 8 UC 9
UF 5	<b>Les actions de sensibilisation sur des problématiques sociales</b> Mettre en œuvre des actions de sensibilisation permettant à divers publics de mieux appréhender des questions et des thématiques sociales.	↪	UC 10